

INSCRIPTIONS 2026/2027

ACCUEILS DE LOISIRS - PÉRISCOLAIRE - RESTAURATION SCOLAIRE DU 29 AVRIL AU 13 MAI 2026

01

JE PREPARE ET J'ENVOIE LE DOSSIER DE MON/MES ENFANT(S)

Je remplis :

- une fiche famille pour l'année scolaire
- une fiche enfant pour chaque enfant
- le formulaire RGPD

Je joins :

- les pièces à fournir (détail sur la fiche Famille)



Les fiches famille et enfants seront disponibles sur le portail famille le 29 avril 2026

<https://sudalsacelargue.portail-familles.app>

J'envoie mon dossier complet via le portail famille ou, si je ne dispose pas de compte, par mail à la structure concernée.

02

Je reçois un mail confirmant le traitement de mon dossier et m'invitant à finaliser l'inscription de mon enfant

03

03

JE N'AI PAS DE COMPTE PORTAIL

Je procède à la création de mon compte en cliquant sur le lien de création reçu par mail et je crée mon mot de passe

Je complète les informations demandées sur mon compte portail dans mon profil / mon foyer / mes enfants / mes documents

J'AI DEJA UN COMPTE PORTAIL

Je mets à jour/complète les informations demandées sur mon compte portail dans mon profil - mon foyer - mes enfants - mes documents



04

Je procède à mes demandes de réservations pour l'année scolaire dans "l'onglet "mon planning" de mon compte portail.

Je reçois un mail de confirmation ?

Mes réservations sont validées !



IMPORTANT

- **Les demandes de réservations seront étudiées en fonction des critères de priorité** définis à l'article 9.2 du règlement d'accueil (disponible sur le portail).
- **Seuls les dossiers réceptionnés complets entre les 29 avril et 13 mai 2026 seront traités.** Les dossiers incomplets ou transmis hors délais seront étudiés courant juin
- **Les demandes de planning via le portail doivent être effectuées avant le 22 mai 2026**, à défaut, le dossier sera considéré comme hors délais.

Aucune demande de renouvellement de dossier ne sera traitée en cas de factures impayées

Retrouvez toutes les informations sur le Portail Famille !

